



SOMMAIRE

Page

Editorial

A la sortie de la ruche brille une lumière 312

Conseils aux débutants 313

apiservice

Un cycle de cire personnel 318

Le frelon asiatique en Suisse en 2023 321

Centre de recherche apicole

30 ans de surveillance de la cire en Suisse 327

Les falsifications sont-elles un problème pour la qualité de la cire d'abeille suisse? 333

Déplacement d'abeilles

Déplacement de colonies d'abeilles mellifères en Suisse 337

Abeilles sauvages

Tout ce qui butine n'est pas abeille domestique... 338

Les andrènes 339

Label d'or 342

Pertes hivernales 2022/2023 343

Parlement fédéral 350

Pesées et stations d'observations

Rapports juin 2023 358

Revue de presse 360

Dates à retenir 364

Formation suisse d'apiculteur-trice 365

Renseignements administratifs 367

Les articles publiés dans la *Revue suisse d'apiculture* sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Néanmoins, comme nous répondons juridiquement de tout ce qui est publié, selon la jurisprudence, nous nous réservons le droit de ne pas publier certains textes, documents, lettres!

Photo couverture: Un goéland, deux ruches et un apiculteur: acteurs du lobbyisme de la biodiversité directement sur le toit du Palais Fédéral. Photo Isaline Bise.

Les annonces et articles à publier doivent être adressés à la rédaction: revue.sar@abeilles.ch

Délais 2023: N° Septembre: 25 juillet • N° Octobre: 25 août • N° Novembre-Décembre: 25 octobre
(Tarifs des annonces et autres délais 2023: www.abeilles.ch)